

2026

ANNALES

Épreuve - Résumé

**CONCOURS
ECRICOME**

**PRÉPAS
ECG/ECT**

ACCESSIBLE AUX **CPGE ECG**
OU **ECT**

ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE
VOIE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

RÉSUMÉ

ESPRIT DE L'ÉPREUVE	PAGE 3
PRINCIPES DE NOTATION.....	PAGE 3
CORRIGÉS	PAGE 4
RAPPORT DU JURY	PAGE 5

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'exercice du résumé consiste à condenser l'essentiel d'un texte plus long à visée argumentative, en rendant compte de son fil directeur et en reformulant de façon la plus personnelle possible les idées d'un auteur. L'épreuve de résumé proposée par ECRICOME se caractérise par le respect de trois contraintes : le texte doit être résumé en 250 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 % (à savoir entre 225 et 275 mots), un titre est demandé au début du résumé et le temps imparti est de 2 heures. Ces règles spécifiques participent à la difficulté de l'épreuve car le candidat doit à la fois être rigoureux dans l'analyse du texte donné, efficace dans la gestion du temps, clair et précis dans la restitution des idées essentielles et leurs articulations. Enfin donner un titre pertinent requiert de la sagacité car il faut mettre en valeur la problématique essentielle du texte.

PRINCIPES DE NOTATION

La compréhension, l'organisation et l'autonomie du résumé restent les qualités fondamentales requises pour réussir pleinement cet exercice. Cela sous-entend que l'architecture logique du texte doit être mise en évidence, que le résumé doit être intelligible en lui-même, sans que le lecteur ait à connaître le texte original, et que le contenu doit être reformulé autant que possible de manière neutre.

Dans cette épreuve, le respect du format imposé est primordial et un barème progressif de pénalisations s'applique en fonction du nombre de mots employés dépassant la norme exigée.

Les écoles du concours Ecricome tiennent à une discrimination efficace des candidats sur leur capacité à écrire convenablement quelques lignes en français correct. A ce titre, la correction de la langue et l'élégance du style font pleinement partie des critères de correction qui sanctionnent les fautes de grammaire, d'accord et les impropriétés lexicales.

Les copies sont généralement notées plus de 15 points lorsqu'elles présentent des qualités indéniables, comme une progression rigoureuse avec des articulations soignées, le traitement réussi de passages délicats et une bonne maîtrise d'un lexique pertinent et affranchi du modèle initial. Enfin l'absence de titre est pénalisée (moins un point) mais la présence d'un titre judicieux apporte un point de bonification au candidat.

CORRIGÉS

Remarques sur le texte

Le texte proposé lors de cette session 2026 comporte 2036 mots et il est issu d'un ouvrage récent de Jean-Christophe Bailly, *L'Imagement*, publié en 2020 aux éditions du Seuil dans la collection « Fictions & Cie ». Son auteur est un essayiste français (né en 1949) dont la pensée se déploie à la croisée de la philosophie, de la poésie et de l'histoire des arts.

Cet essai rassemble, en 13 chapitres, des interventions (conférences, articles ou préfaces) ayant eu lieu entre 2002 et 2018. Cette fragmentation relative de l'ouvrage n'empêche nullement la grande cohérence de la pensée de J.-C. Bailly, unifiée autour de la notion d'imagement : par ce néologisme, l'auteur désigne le processus par lequel l'image noue en elle un sens singulier et déploie une « puissance énigmatique illimitée ». Silencieuse, immobile, l'image-suspens (expression empruntée à Deleuze, par distinction avec l'image-mouvement) est dans le même temps représentation d'un monde et formation d'un sens, elle est discours et interrogation muette.

Le texte proposé est issu du chapitre 12 (intitulé « Prairie, mur, lumière »), dans la 3ème (et dernière) section consacrée aux « Déploiements » de l'image, dans une approche à la fois esthétique, historique, sémiologique, poétique. A l'origine, ce texte a été écrit pour le catalogue de l'exposition *Murs* qui s'est tenue au musée des Beaux-Arts de Caen en 2018, à l'initiative d'Emmanuelle Delapierre. Le tableau de Thomas Jones (exposé à la National Gallery de Londres) devait y figurer, finalement non, d'où ce texte commandé à J.-C. Bailly.

Il y explique que le mur est un artefact majeur, en adoptant une perspective particulièrement vaste, à la fois sur le plan spatial et culturel (Moyen Orient, extrême orient, civilisations précolombiennes et amérindiennes) et temporel (de la Préhistoire à l'art moderne et contemporain). La réflexion de J.-C. Bailly explique les évolutions anthropologiques du mur, c'est-à-dire quels rôles il joue dans les sociétés et réciproquement quel regard les humains portent sur lui. Le propos est soutenu, aimanté même, par l'œuvre de Thomas Jones, *Un mur à Naples* (1782), dont J.-C. Bailly fait une description sensible et une analyse subtile. Car cette œuvre lui semble emblématique d'une évolution majeure, cœur de la thèse de J.-C. Bailly : du mur-support de l'image au mur-sujet même de la représentation. Quoique modeste (sujet banal, un peu décrépi même, petite toile, plutôt méconnue), l'œuvre est radicale (choix d'un non-sujet) et moderne : une représentation sans idéalisation ni illusion, qui interroge son statut d'œuvre et d'image.

Voici le résumé proposé cette année

Anthropologie du mur, marqueur de civilisation et objet de contemplation esthétique

Les mots du chef indien, habitant librement le monde, nous rappellent que le mur est un fait anthropologique conceptuellement et matériellement lié à la naissance des villes. En retracer l'histoire demanderait d'embrasser les époques et les cultures, projet démesuré,

assurément. Retenons principalement que les murs sont tellement inhérents à la civilisation que leur présence est normalisée et que dresser des murs a nécessairement pour corollaire de penser les ouvertures permettant à l'espace circonscrit, domestique ou public, d'échanger avec l'extérieur. De fait, les murs se dressent dans un monde infini, que même l'horizon ne peut borner, autant pour enfermer que pour protéger. En guidant la déambulation, en cachant puis révélant des espaces au regard, le mur apporte une dynamique sensible et imaginaire.

Sa matérialité elle-même intéresse, qu'importent ses formes et usages. C'est sur lui que les hommes peuvent voir danser la lumière et glisser le temps. Héritier des parois préhistoriques et ancêtre des écrans du cinéma, il n'est longtemps considéré que comme simple support de figuration du monde.

Or, des vestiges décoratifs antiques au brutalisme contemporain en passant par l'idée que ses imperfections mêmes sont des images signifiantes, le mur acquiert progressivement une valeur propre. Thomas Jones, peintre novateur et discret, la révèle parfaitement lorsqu'à Naples, il représente non plus le pittoresque mais un mur, commun et prosaïque, face à sa fenêtre. Par ce choix radicalement moderne, à rebours du symbolisme et de l'idéalisation, le mur devint le sujet même de l'image. L'audace disruptive de Jones est dans le dépouillement et dans l'authenticité de son regard.

Total : 271 mots

RAPPORT DU JURY

■ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

Les attendus de l'exercice sont globalement compris et respectés. Rares sont les copies qui présentent des défauts méthodologiques rédhibitoires, tels qu'adopter une énonciation de commentaire (« J.-C. Bailly explique que... », « Il ajoute que... »), modifier l'architecture du texte (en commençant par mentionner le tableau de Thomas Jones par exemple) ou ne pas rester objectif dans le traitement des idées. Il est légitime que de telles erreurs soient lourdement pénalisées car elles contreviennent aux principes mêmes de l'exercice de résumé. On ne peut donc que déplorer que les candidats concernés n'aient pas pris la peine de lire les rapports de concours ou n'aient pas appliqué avec sérieux les méthodes inhérentes à cet exercice.

Les correcteurs dans leur ensemble signalent la faiblesse de la structure logique des résumés. Les défauts en la matière sont variés, que ce soit l'absence de paragraphes, l'absence de liens logiques (car la tendance à la parataxe semble malheureusement progresser cette année) ou, plus fréquemment encore, l'usage de connecteurs peu significatifs. Un résumé réussi se doit de restituer les étapes du raisonnement ainsi que la progression logique qui conduit d'une idée à l'autre. Pour ce faire, nous invitons les futurs candidats à ne plus se contenter de faire un usage systématique et répétitif de termes aussi vagues que « ensuite », « ainsi », « alors ».

Encore faut-il avoir compris avec finesse la démarche argumentative du texte. La progression logique du texte de J.-C. Bailly est indéniable, elle repose sur plusieurs oppositions conceptuelles : la relation artificiel/naturel (le mur, seconde nature pour la plupart des sociétés humaines) et la relation continu/discontinu, fermeture/ouverture. Or, si la seconde a été globalement comprise et restituée de manière correcte, il n'en est pas de même de la première : en effet, de nombreuses copies ont soit escamoté ce passage soit déformé cette idée jusqu'à écrire que le mur est une « construction parfaitement naturelle » ou encore que « le mur est une anomalie ». Non seulement cela constitue un contresens avéré mais de surcroît cela compromet la pertinence de la logique du texte.

D'autre part, les candidats ont visiblement rencontré des difficultés à traiter l'exemple du tableau de Thomas Jones, qui occupe une part non négligeable du texte et en constitue à la fois la fin et l'aboutissement. Rappelons en effet, au risque de nous répéter, que cet exemple n'est pas une simple illustration du propos mais qu'il en est le cœur même : c'est dans cette œuvre que J.-C. Bailly repère l'évolution majeure, qu'il qualifie même d'émancipation, par laquelle le mur n'est plus seulement un support pour l'image, il en devient le sujet même. Dès lors, les correcteurs s'étonnent du traitement réservé à cet exemple, souvent réduit à peau de chagrin, c'est-à-dire à l'idée que, par dépit, le peintre a représenté un mur simple, ce qui lui a donné de la valeur. De telles restitutions passent à côté de la qualité esthétique de l'œuvre, de l'audace de l'artiste et surtout du changement de statut ontologique du mur. Nous incitons donc les futurs candidats à porter une attention particulière à la fin des textes et au rôle des exemples dans une argumentation.

Les défauts en matière d'expression restent, d'année en année, une faiblesse préjudiciable à plus d'un titre. D'une part, elle compromet non seulement la rédaction du résumé mais aussi, en amont, la compréhension même du texte. D'autre part, elle est généralisée au point que peu de copies attestent d'une maîtrise suffisante de l'expression pour éviter les pénalisations. Rappelons que les attentes, loin d'être outrancières, sont de rédiger dans une langue claire, avec un vocabulaire précis et dans le respect de la syntaxe et des règles orthographiques. Les correcteurs déplorent qu'un nombre important de copies soient lourdement pénalisées, jusqu'à perdre 15 points (dans la limite de la note plancher de 01/20). Nous ne pouvons pas mentionner toutes les défaillances qui émaillent les copies, nous attirons donc l'attention des futurs candidats sur quelques-unes parmi les plus fréquentes : les règles d'accords (singulier/pluriel, masculin/féminin), en particulier en cas de postposition du sujet (peu important ses formes, et non : peu *importe ses formes) ou dans l'emploi de *chaque* (trop souvent suivi du pluriel et non du singulier) ; les fautes de lexique (en soi, et non : en *soit) d'autant plus regrettables lorsque le mot est dans le texte (la *paroi, le *mûr); les fautes de syntaxe, notamment la négation (le *ne* est régulièrement sacrifié dans la locution *ne... pas*); les conjugaisons, pour lesquelles les fautes se concentrent sur le passé composé (il a *fallut, il a *finit, les murs n'ont pas toujours *existés). Cette liste, hélas redondante avec celles des derniers rapports de concours, montre que ce sont des règles élémentaires qui sont le plus souvent malmenées, ce qui laisse penser que c'est plus par négligence que par ignorance que les candidats perdent de précieux points. Il ne doit pas y avoir de fatalisme en la matière : un travail régulier et assidu pendant les mois de préparation du concours permettra aux candidats les plus appliqués de réduire sensiblement le nombre de fautes.

Le décompte des mots fait pleinement partie de l'épreuve : les correcteurs pénalisent l'absence des décomptes intermédiaires, l'absence du total final et/ou les dépassements dans le compte des mots. Cela doit dissuader certains candidats de falsifier le total final (annoncer 273 mots alors qu'il y en a 291) et les inciter à une plus grande rigueur dans leur comptage.

Enfin, lorsque les candidats proposent un titre, ils se contentent massivement de mentionner le thème du texte (par exemple : « histoire du mur »), ce qui témoigne d'un minimalisme décevant. A l'inverse, certains, sous couvert d'originalité, ont osé des titres farfelus et peu respectueux du sérieux attendu. Nous incitons donc les futurs candidats à rechercher la précision et la pertinence dans leur titre, notamment en y mentionnant aussi la thèse de l'auteur.

■ LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS

Les correcteurs constatent, cette année encore, la qualité de certaines copies. Assurément, une préparation régulière porte ses fruits puisque, sans attendre une prétendue perfection, certaines copies atteignent les meilleurs notes lorsqu'elles témoignent à la fois d'une bonne connaissance des enjeux et méthodes de l'exercice, d'une solide compréhension du texte et d'une gestion efficace du temps imparti.

Les meilleures copies ont su hiérarchiser le propos de J.-C. Bailly et mettre en valeur le fil conducteur du texte, conserver l'équilibre entre les étapes et les relier de manière significative, en comprenant bien que la thèse de J.-C. Bailly sur le tableau de Thomas Jones ne surgit *ex-nihilo*. Dans une perspective historique et esthétique, il la prépare par des observations ponctuelles : la jeune fille de Corinthe (épisode rapporté par Pline : une jeune fille aurait tracé sur un mur les contours de l'ombre de son amant pour en conserver l'image après son départ), les peintures pariétales (qualifiées d'ancêtres du tableau), les fresques d'Herculanum ou encore la remarque de Léonard de Vinci. Une des difficultés certaines de l'exercice est d'éviter les écueils d'un résumé soit trop exhaustif, soit décousu et lacunaire. Les meilleures copies y sont parvenues car elles ont su faire des choix judicieux dans ces références, c'est-à-dire privilégier celles qui soutiennent l'évolution historique exposée par J.-C. Bailly.

Saluons aussi les candidats qui ont mobilisé un vocabulaire précis et adapté au texte pour reformuler avec adresse et sans recours au plagiat et, mieux encore, pour naviguer avec clarté et finesse entre les différentes perspectives adoptées par l'auteur : histoire, esthétique ou anthropologie, chacune de ces disciplines possède un vocabulaire spécifique.

Enfin, les meilleures copies ont su formuler un titre judicieux et élégant, sans excès d'originalité ou de style : « Comment le mur devient le sujet même de l'art », « Evolution du mur, support puis sujet de l'image », « Comment le mur, symbole de la civilisation, acquiert une valeur esthétique ».

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

La lecture attentive des rapports de jury est indispensable pour comprendre les attendus de l'épreuve et éviter les écueils récurrents. Un entraînement régulier et appliqué à l'exercice du résumé est aussi la meilleure manière d'acquérir une technique sûre, une gestion

du temps efficace et des compétences de rédaction suffisantes pour réussir cette épreuve. La présentation du résumé et le soin apporté à sa lisibilité sont impératifs.

Rappelons finalement que si le résumé reste un exercice de choix, c'est qu'il consiste à comprendre la pensée d'autrui et à la restituer dans un texte court, dont le contenu et la forme sont bien maîtrisés. Ce sont autant de compétences essentielles pour tout étudiant désireux d'intégrer une école de commerce et plus largement pour tout individu qui entend entrer en commerce intelligent avec ses contemporains.